

CAPL MUTATIONS LOCALES CADRE B - 11 juillet 2017.

Monsieur le Président,

Ces derniers mois furent marqués à la DGFIP par des actes et des décisions unilatérales de la part de la Centrale. Les décisions sont empreintes d'une touche revancharde à l'encontre des personnels et de leurs représentants issue de l'époque pré-DGFIP.

Nous connaissons aujourd'hui à la DGFIP des attaques et des régressions sans précédent venant compliquer la tâche des agents, faisant reculer leurs droits, changeant les règles du dialogue social en cours de mandat.

Dans le cadre du non protocole PPCR, le Gouvernement s'est attaché à uniformiser les déroulements de carrière. Pour Solidaires Finances Publiques, ces mesures contribueront à nier l'existence des différentes identités professionnelles au sein de la Fonction publique. Elles sont précurseuses d'une mobilité forcée.

Les agents de la DGFIP voient disparaître leur régime indemnitaire spécifique et le RIFSEEP sera mis en place dès le 1er janvier 2018 pour les géomètres-cadastreurs qui vont donc essayer les plâtres de cette abomination, et au 1er janvier 2019 pour l'ensemble des autres corps de la DGFIP.

Solidaires Finances Publiques exige :

- des carrières linéaires, revalorisées et sans barrage de grade au sein d'un corps,
- un repyramidage de la DGFIP par des plans de qualification élevés,
- un régime indemnitaire, sans part variable individualisée, et qui soit revalorisé.

Concernant la mobilité, nous assistons par le biais de l'ASR (adaptation des structures au réseau) à un passage inacceptable d'une mobilité choisie à une mobilité forcée. La forte mobilisation des agents en 2016 dans notre direction prouve leur opposition fondamentale à ces fusions.



Solidaires Finances Publiques réaffirme sa détermination à voir appliquer, pour l'ensemble des agents, l'affectation la plus fine possible dès le mouvement national. Nous rappelons notre opposition totale aux affectations au profil et aux nouveaux délais de séjour sur ces affectations, imposés par la Direction Générale.

Nous condamnons de manière formelle les conditions de travail à venir de nos élus. Il est inacceptable de ne pas avoir les moyens adaptés aux enjeux. La vie des agents au sein de notre administration doit être une priorité absolue pour l'administration, comme elle l'est pour les organisations syndicales. Se gargariser du dialogue social à tout bout de champ, sans y mettre les moyens, est une hypocrisie sans nom. Solidaires Finances Publiques revendique le maintien des bonnes pratiques, il en va de la confiance des agents envers leur administration.

Le Directeur général en multipliant les opérations de destruction et de restructurations des services ouvre la voie à une généralisation des affectations ALD département ou direction pour la grande majorité des agents. Il bafoue les règles de gestion qui, bien que perfectibles, permettaient encore un contrôle et de limiter l'arbitraire. Il met à mal le dialogue social et manifeste clairement sa volonté de retirer aux CAP et CAPL leur fonction. Les élus du personnel sont d'ores-et-déjà entravés dans l'exercice de leur mandat. Il n'est pas surprenant alors de constater que la mobilité forcée refasse son apparition du côté de la Fonction Publique.

Concernant cette CAP, près de 52,7 % des contrôleurs obtiennent leur 1^{er} vœu, 15 % leur second vœu. En revanche, près de 9 % n'obtiennent rien et 4,2 % ont une affectation d'office.

Enfin, les élus de Solidaires Finances Publiques remercient les services RH pour leur professionnalisme et leur disponibilité.

